



www.obernai.fr



1^{ÈRE} BOUGIE POUR L'Œ ESPACE AQUATIQUE : JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Un guide pour les Seniors

La Communauté de Communes vient d'éditer un guide à l'attention des habitants, de plus de 65 ans, du Pays de Sainte Odile. Il comprend 5 grands chapitres déclinés sous forme de fiches additionnelles.

Les informations proposées portent notamment sur les services existants à l'attention des aînés (services de transport, repas, services administratifs...), sur les clubs et associations

locales (activités sportives, culturelles et de loisirs), sur les droits et avantages fiscaux des personnes âgées... Plus généralement, l'objectif du guide est d'apporter conseils et astuces pour se faciliter la vie au quotidien.

Les 5 premières fiches d'information concernent :

- Allocations, retraites de réversion et aides exceptionnelles,

- Vivre à domicile,
- Loisirs et détente,
- Structures d'hébergement,
- Santé et bien-être.

De nouvelles fiches seront diffusées périodiquement et formeront ainsi un guide «Seniors» complet et surtout évolutif.

**Communauté de Communes
du Pays de Sainte Odile
Tél. 03 88 95 53 52**



Portage des repas à domicile

Rester à domicile le plus longtemps possible est le souhait de la majorité des personnes âgées. Afin de faciliter ce choix, le Centre Communal d'Action Sociale propose, depuis quelques années déjà, un service de portage de repas à domicile. Bien plus qu'une simple livraison, ce service permet également d'assurer un rôle de veille et de lien social grâce aux visites journalières de l'agent du CCAS.

Pour bien identifier ce service, le véhicule de portage qui circule du lundi au vendredi de 11h à

13h, vient d'être relooké avec un nouveau logo pour le restaurant du Foyer Hohenbourg et toutes les informations utiles pour les personnes intéressées. Les repas, qui sont livrés chauds, au tarif de 9,40 €, se composent d'un potage, d'une entrée, d'un plat (au choix) d'un fromage et d'un dessert.

Conçus par une diététicienne, ils sont préparés par un traiteur chaque jour et livrés au Restaurant du Foyer Hohenbourg avant d'être distribués aux particuliers. D'autre part, pour les seniors qui souhaitent rencontrer d'autres personnes, le Restaurant du Foyer propose de déjeuner sur place (7,20 €) de 12h à 14h ou de venir chercher son repas directement de 11h à 12h.

Pour commander un repas de façon régulière ou ponctuelle, il suffit d'appeler le Restaurant du Foyer Hohenbourg, au plus tard le jeudi pour la semaine suivante, **au 03 88 95 23 83 ou le CCAS au 03 88 49 95 96.**

www.obernai.fr



Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205 67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeika - Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : Ville d'Obernai - Airdiasol/ Laurent Rothan - C. Hamm - Office de Tourisme - David Froemter - Brasseries Kronenbourg - Atelier NuageNuage - M. Deson - Sean Young Photography - Espace Athic - Fotolia : Kamaga/ Mariano Ruiz / L.Bouvier / biglama / TomFreeze / Unclesam - Bartholdi : Patrick Schweitzer et associés / Altexia : Aea Architectes / Stradim :

Polyligne Daniel Boess / Topaze : Bertrand Fritsch
Impression : Gyss Imprimeur. Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires,

problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai - Service Communication - BP 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95

E-mail : com@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Juin 2012

Sommaire

Seniors

- Un guide pour les seniors
- Portage de repas à domicile

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Pages 4 et 5

Temps Forts

Pages 6 à 7

Budget 2012

Pages 8 à 9

Parc des Roselières

Pages 10 à 11

Urbanisme : Je rénove en BBC

Page 12

Economie

- Kronembourg
- Sobovia
- Gripple

Page 13

Tourisme : l'Hôtellerie

Pages 14 à 15

Transport

- Pass'O
- Vél'O

Pages 16 à 17

Sport

- La Godasse Obernoise
- Le Triathlon
- Se détendre à L'O
- Le Cercle d'Amis Obernai-Gengenbach

Pages 18 et 19

Bloc notes

- Avis aux propriétaires de chiens
- Un conteneur à verre enterré
- Le coin des souvenirs
- Élections : le vote par procuration
- Les passeports
- Les naissances

Pages 20 et 21

Infos municipales / Tribune

Page 22

Culture

- Centre Arthur Rimbaud
- Exposition autour du Cirque

Page 23

Festival du Nouveau Cirque

Page 24



Chers Habitants d'Obernai

Le Conseil municipal, dans sa séance du 6 février, a voté le budget général et les budgets annexes pour l'année 2012. Pour la 8^{ème} année consécutive, nous avons décidé de maintenir les taux des 4 taxes en vigueur, afin de préserver au mieux le pouvoir d'achat de tous les concitoyens Obernois. Depuis de nombreuses années, nous réalisons des économies dans différents domaines en matière de fonctionnement afin de gérer au mieux les deniers publics, tout en portant de nouveaux projets pour le développement de notre ville et des aménagements indispensables à la qualité de vie.

Ainsi, lors de la séance du Conseil municipal du 16 avril, nous avons procédé à la commercialisation de lots d'habitats collectifs et groupés, sur la 2^{ème} et 3^{ème} tranches de l'Eco-Quartier des Roselières. Ceci permettra à la Ville d'Obernai de bénéficier de recettes financières et aux professionnels de l'immobilier, de construire des logements de qualité, économes en termes d'énergie. La nouvelle caserne de gendarmerie, construite par la SIBAR à l'entrée de ville, sera opérationnelle d'ici quelques semaines.

5 entreprises se sont implantées au Parc d'Activités du Thal, l'extension de GRIPPLE est bientôt terminée, le siège administratif de KRONENBOURG est en construction et le Groupe CARLSBERG a décidé de construire, sur le site d'Obernai, l'année prochaine, un nouveau centre de recherche et de développement, ce qui augure de bonnes perspectives en matière d'emploi. Nous souhaitons que l'entreprise SUPRA puisse consolider au mieux toutes ses activités afin d'assurer les perspectives les plus favorables à ses collaborateurs.

Dans ce journal d'information, nous avons souhaité mettre en avant les établissements hôteliers implantés à Obernai. Obernai, 2^{ème} ville touristique du Bas-Rhin, a la chance de bénéficier d'une notoriété exceptionnelle en matière de restauration, de gastronomie et d'offre hôtelière. Les propriétaires investissent sans cesse pour améliorer encore la qualité des services à leurs clients. De nombreux particuliers proposent des offres complémentaires en termes de gîtes et de meublés, en complément de l'offre du Village VVF Les Géraniums. Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour cet engagement constant et leur participation à l'image de notre ville.

Dans quelques semaines, Obernai proposera une nouvelle offre de service : la location de vélos et de vélos à assistance électrique. Deux kiosques spécifiques seront implantés, l'un devant la gare et l'autre sur la Place du Beffroi. Cette offre de mobilité conviviale est complémentaire à celle du Pass'O et agréera les futurs usagers.

La France connaît une période électorale intense... souhaitons aux dirigeants de notre pays et aux dirigeants européens, de conjuguer au mieux tous les efforts pour que la résorption des dettes publiques se fasse dans les meilleurs délais et dans des conditions acceptables pour tous. Pour cela, il faut un langage de vérité, d'honnêteté et de courage.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER

Docteur en Pharmacie

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Séance du 6 02 2012

Extrait des délibérations

- Équipements tennistiques du Parc de Hell – dénomination de l’enseigne du restaurant du club-house. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’Association Espace Athic au titre de l’animation du relais culturel pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité.**
- Construction d’un espace « Forme & Bien-être » au Village Vacances « Les Géraniums » d’Obernai - approbation de l’avant-projet détaillé. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention d’investissement à l’Association Espace Athic pour l’acquisition de divers matériels destinés à l’équipement du chapiteau. **Voté à l’unanimité.**
- Construction d’un équipement d’accueil de la petite enfance – adoption du programme de l’opération. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’Association Arthur Rimbaud pour l’animation du Centre Socio-Culturel pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité.**
- Conclusion d’une convention avec Pôle Emploi pour la mise en place d’un contrat unique d’insertion / contrat d’accompagnement dans l’emploi au sein de la Ville d’Obernai. **Voté par 26 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic).**
- Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’Association Obern’Aide dans le cadre de la gestion de la Boutique Alimentaire pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité (Mme Claudette GRAFF n’a pas participé aux débats ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT).**
- Droits et tarifs des services publics locaux - Adjonction de la vente de produits divers au camping « Le Vallon de l’Ehn ». **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’Association Le Square des Petits dans le cadre de l’animation de la structure pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité.**
- Droits et tarifs des services publics locaux - Droits d’écologie à l’Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin d’Obernai - fixation de tarifs pour les stages et master class. **Voté à l’unanimité.**
- Etat annuel des subventions aux associations locales et aux œuvres à caractère régional ou national pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité.**
- Reconduction du contrat d’objectifs tripartite entre le Conseil Général, la Ville d’Obernai et l’Association Culturelle d’Obernai relatif au relais culturel « Espace Athic » pour la période 2012-2014. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention d’investissement au Centre Arthur Rimbaud pour l’acquisition de divers matériels et équipements. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention prévisionnelle d’équilibre au Centre Communal d’Action Sociale pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention à l’Association Vol’Ut Atelier Lyrique pour l’organisation du spectacle « Le Pont des Soupirs ». **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention de fonctionnement à l’Office de Tourisme de la Ville d’Obernai pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité (M. André SCHALCK n’a pas participé aux débats ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT).**
- Fiscalité directe locale – décision en matière de fixation des taux d’imposition pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité.**
- Attribution d’une subvention de fonctionnement au Comité des Fêtes de la Ville d’Obernai pour l’exercice 2012. **Voté à l’unanimité (Mme Valérie GEIGER n’a pas participé aux débats ni au vote – art. L 2541-17 du CGCT).**
- Création d’un budget annexe « Aménagement du secteur du Schulbach ». **Voté à l’unanimité**
- Adoption des Budgets Primitifs de l’exercice 2012 – budget principal et budgets annexes. **Voté par 26 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic).**

Séance du 16 04 2012

Extrait des délibérations

- Délégations permanentes du Maire – article L2122-22 du CGCT : compte rendu d'information pour la période du 1^{er} trimestre 2012. [Prend acte.](#)
- Etat annuel des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'exercice 2011. [Prend acte.](#)
- Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport public urbain Pass'O – Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2011. [Prend acte.](#)
- Transport Public Urbain Pass'O – Avenant n° 3 au contrat de délégation de service public relatif à la création d'un service de location de vélos « Vél'o ». [Voté par 26 voix pour et 7 contre \(MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic\).](#)
- Parc des Roselières – 3^{ème} tranche – Passation des conventions d'électrification et de distribution en gaz. [Voté à l'unanimité.](#)
- Parc des Roselières – Commercialisation des lots d'habitat collectif et groupé de la 2^{ème} et 3^{ème} tranches – décision d'attribution définitive des lots 1, 2 et 3 aux promoteurs-constructeurs retenus. [Voté par 25 voix pour et 7 abstentions \(MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic\). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.](#)
- Parc des Roselières – Commercialisation des lots d'habitat collectif et groupé de la 2^{ème} et 3^{ème} tranches – décision d'attribution définitive du lot 4 destiné au logement social. [Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.](#)
- Cession d'une enclave communale surbâtie d'une tour située 139 rue du Général Gouraud au profit de la SCI Le Fournil du 139. [Voté par 25 voix pour et 7 contre \(MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic\). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.](#)
- Acquisition d'une parcelle résiduelle comprise dans l'emprise de la rue de la Colonne auprès de la SA DECKERT CONSTRUCTION. [Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.](#)
- Echange de terrains avec la SEML OBERNAI HABITAT dans le cadre d'une rectification d'alignement au droit de l'Allée des Roseaux – Parc des Roselières. [Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni vote - art. L2541-17 du CGCT.](#)
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'EPLFPA-Lycée Agricole pour la construction d'une unité de biométhanisation. [Voté par 31 voix pour et 2 abstentions \(M. Heinrich, Mme Ohresser\).](#)
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Union Saint Paul pour des travaux de rénovation des sanitaires du Foyer Saint Paul. [Voté à l'unanimité.](#)
- Attribution d'une subvention au Collège Freppel dans le cadre de l'échange franco-allemand 2012 avec le Collège de Gengenbach. [Voté à l'unanimité.](#)
- Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'exercice 2011 – Budget principal et budgets annexes. [Voté à l'unanimité. M. le Maire n'a pas participé au vote - art L2541-13 alinéa 3 du CGCT.](#)
- Affectation des résultats de l'exercice 2011 – Budget principal et budgets annexes. [Voté à l'unanimité.](#)
- Décision Modificative du budget de l'exercice 2012 – DM1. [Voté par 26 voix pour et 7 contre \(MM. Boehringer, Heinrich, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz et Soulé-Sandic\).](#)

**Retrouvez l'ensemble
des délibérations sur
le site www.obernai.fr**



Remise de médailles du travail à 6 agents municipaux



Cérémonie de la Lettre de Citoyenneté organisée à Gengenbach



Le chapiteau de l'Espace Athic est installé



Carnaval à la patinoire : rires et bonne humeur



Les élèves des écoles élémentaires à la rencontre des comédiens du Ballet de l'Opéra National du Rhin lors du spectacle «Songe d'une nuit d'été»



Soirée en l'honneur des Sportifs Méritants





Portes ouvertes au Lycée Agricole



Portes ouvertes au Lycée Paul-Emile Victor



Conférence de presse de Geneviève Laurenceau :
3^{ème} édition du Festival de Musique de Chambre



Programme «je rénove BBC» : inauguration des
travaux réalisés chez M. et Mme Deson



Nettoyage de printemps :
avec les bénévoles du Club Vosgien



Fête du 1^{er} anniversaire de l'O



Grand défilé de carnaval organisé
par le Centre Arthur Rimbaud



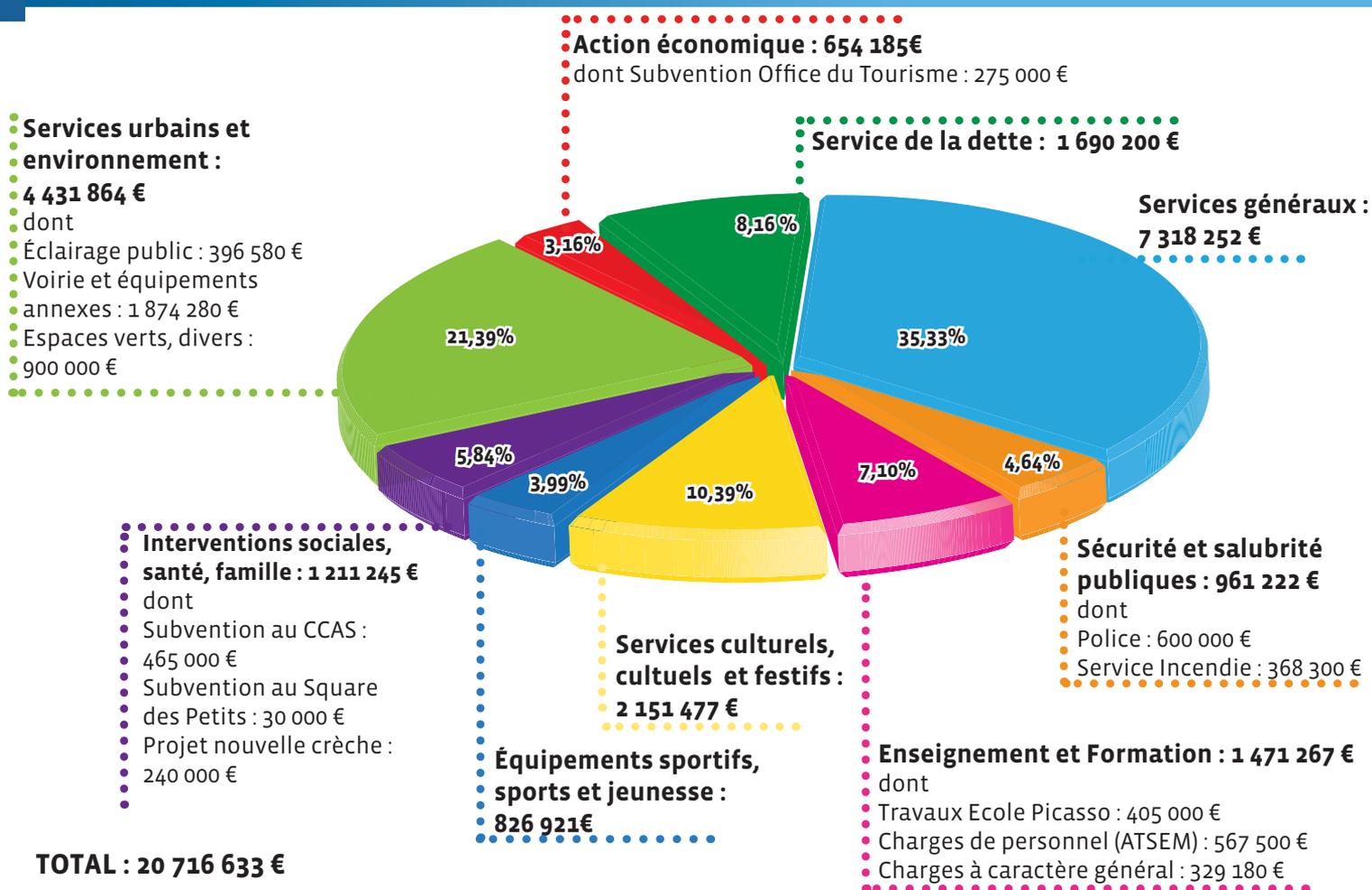
Le Budget 2012 : les chiffres clefs

Le Conseil Municipal a voté, le 6 février dernier, le budget de la Ville, pour l'année 2012.

Ce budget de 20 716 633 € a été élaboré selon des paramètres simples :

1. Maintien des taux d'imposition en vigueur.
2. Baisse de la dette de la commune. Entre 2004 et 2012, la dette de la Ville d'Obernai passera de 19,6 à 12,1 millions d'euros.
3. Contenir les dépenses de fonctionnement en réalisant des économies, partout où cela est possible.
4. Initier de nouveaux projets pour un budget d'investissement de 7 124 675 € pour 2012.

LES DÉPENSES



QUELQUES UNS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS CETTE ANNÉE

Rénovation à l'école élémentaire Pablo Picasso : gymnase, 3 salles de classe et sanitaires



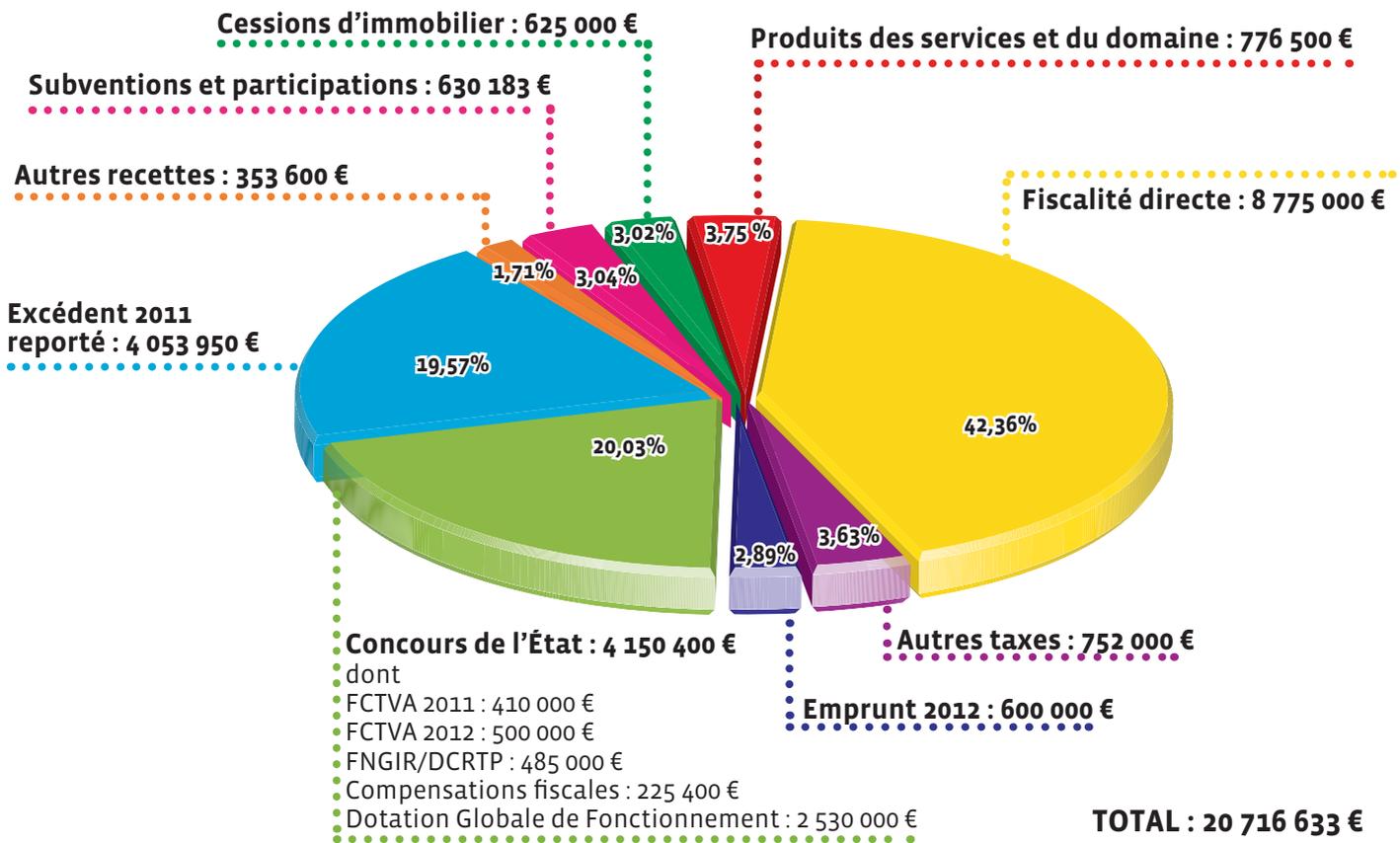
Réaménagement de la rue de l'Altai



Création d'un Espace Petite enfance : concours d'architecture



LES RECETTES



LES SUBVENTIONS

La Ville d'Obernai est partenaire financier des organismes para-municipaux (CCAS, Espace Athic, Arthur Rimbaud, Office de Tourisme, Comité des Fêtes). Ces organismes assurent d'importantes missions pour le compte de la Ville. Les équipes professionnelles et de nombreux bénévoles sont mobilisés tout au long de l'année, ce qui participe au rayonnement et à la notoriété de notre Cité.

63 autres associations (sportives, culturelles...) bénéficient de subventions de fonctionnement chaque année. De plus, la Ville d'Obernai assume les coûts de fonctionnement et l'entretien d'une très grande majorité d'équipements, ce qui est fort apprécié par les associations car ce n'est pas le cas de toutes les Villes Moyennes.

Office de Tourisme		275 000 €
Centre Arthur Rimbaud		250 000 €
Espace Athic		385 000 €
Comité des Fêtes		55 000 €
Centre Communal d'Action Sociale		465 000 €
Associations sportives et de loisirs (32)		157 855 €
Associations culturelles (9)		7 050 €
Autres associations (22)		15 640 €
TOTAL		1 610 545 €



Le projet de quartier des Roselières (21 hectares) est tourné vers une forte prise en compte de l'environnement, des économies d'énergie et vers l'architecture écologique. Le chantier a débuté en 2007 avec la 1^{ère} tranche de 13,6 hectares, dont la commercialisation est en voie d'achèvement.

Cette première phase aura permis :

- La réalisation, sur la base de critères environnementaux rigoureux, de **254 logements** par trois promoteurs immobiliers.
- La construction prochaine de **80 logements sociaux** par Obernai Habitat et OPUS 67, dans le cadre d'un ensemble de petits immeubles, situés rue des Chênes.
- La vente, par la Ville, à des particuliers, de **40 terrains pour la construction de maisons individuelles** (résidence principale) respectant le cahier des charges environnementales du quartier. Deux maisons individuelles ont ainsi obtenu le label « BBC - Effinergie ».
- La construction, soutenue par le Conseil Général du Bas-Rhin, d'**une maison individuelle «témoin»** en matière de technologies domotiques appliquées à la prise en compte du handicap dans le cadre de la démarche départementale « TIC&Santé - l'innovation pour l'autonomie ».

La 2^{ème} tranche porte sur les terrains situés à l'entrée du quartier des Roselières et dédiés aux équipements :

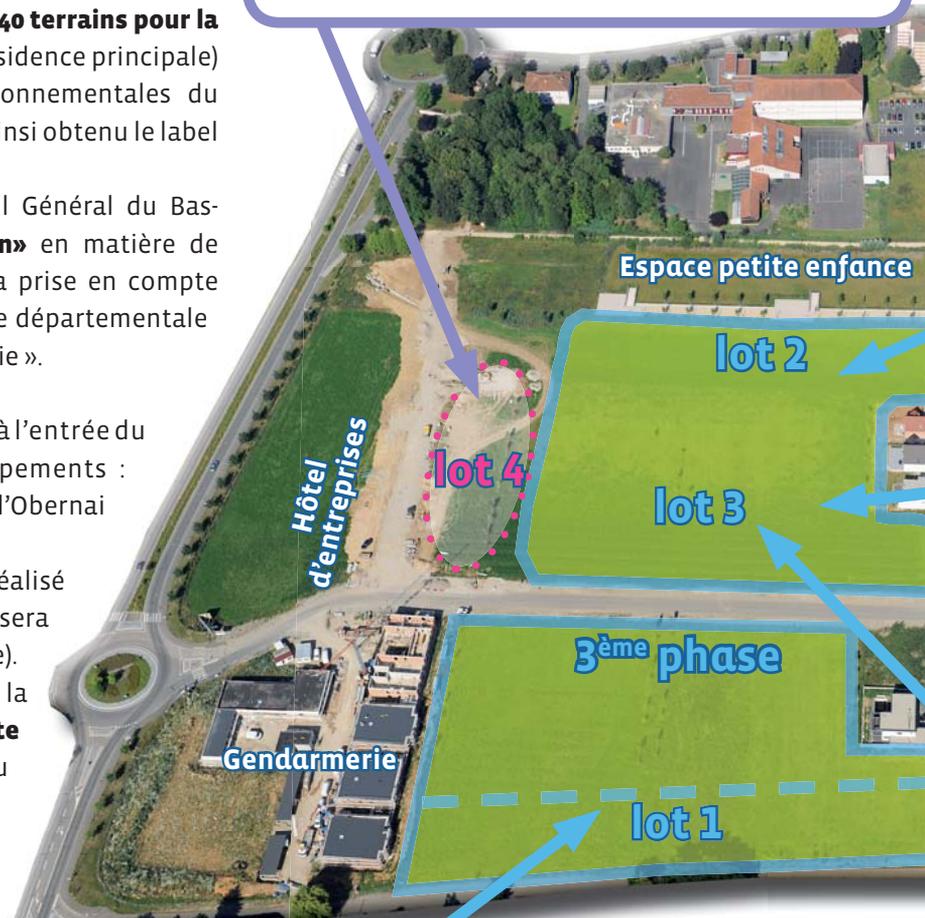
- La **nouvelle caserne de gendarmerie** d'Obernai sera livrée en 2012 par la SIBAR.
- Le projet d'**Hôtel d'entreprises**, réalisé par la société TOPAZE PROMOTION, sera prochainement mis en chantier (2^{ème} phase).
- La Ville d'Obernai lancera courant 2013 la construction du **nouvel équipement «petite enfance»** regroupant à l'extrémité Sud du parc public des Roselières, le multi-accueil (crèche et halte-garderie municipales), le relais des assistantes maternelles et le Square des Petits.

La 3^{ème} phase finalisera ce grand projet avec la construction :

- d'immeubles-villas en lisière du quartier,
- de maisons multifamiliales, de maisons individuelles et de maisons groupées certifiées HQE le long des allées résidentielles,
- d'immeubles en surplomb du parc public.

Projet Habitat de l'III : 2^{ème} tranche lot n°4

Ce promoteur, bailleur social coopératif, a développé un savoir-faire largement reconnu dans la réalisation de résidences dédiées à l'accession sociale à la propriété et dispose d'une expérience confirmée en construction de logements à forte performance énergétique. Il réalisera au sein d'un programme inédit à Obernai, 27 logements en accession sociale sécurisée et en logements conventionnés PLSA (prêt social location accession). Le projet sera retenu à l'issue d'un concours d'architecture organisé mi 2012. Ainsi, les offres en matière de logements sociaux se diversifient sur la commune.



Projet Bartholdi Construction : 3^{ème} tranche lot n°1

Les 28 logements de l'allée de la Charmille, organisés en 5 villas urbaines, disposeront chacun d'un accès extérieur individualisé. En privilégiant une orientation bioclimatique, différents types d'appartements seront proposés : triple orientation de chaque logement, logements en simplex/duplex, des locaux de service privatifs ou collectifs. La qualité des espaces extérieurs contribuera étroitement à la qualité générale du quartier. En promouvant des prestations de standing supérieures, les choix techniques sont motivés par la recherche de pérennité visant à privilégier l'acquisition par des propriétaires occupants.





PROJET Altexia : 3^{ème} tranche lot n°2

Ce projet, avec une volumétrie architecturale singulière donnant à voir l'assemblage des appartements, se distingue fortement par des engagements marqués en matière d'intégration urbaine, le long du parc public et aux abords du futur équipement «petite enfance». L'un des deux immeubles visera le plus haut niveau de performance énergétique prévu par la réglementation thermique actuelle : le niveau EFFINERGIE+.

Projet Stradim : 3^{ème} tranche lot n°3

Ce projet développe un concept de villas multifamiliales avec jardins ou terrasses. Ces villas viendront accompagner la perspective sur l'Avenue des Roselières et bénéficieront d'un cœur d'îlot fortement paysager. L'opérateur souhaite inscrire la réalisation de ses 25 appartements dans une démarche de labellisation Habitat Environnement BBC 2012.

Projet Topaze Promotion : 3^{ème} tranche lot n°3

Ce programme résidentiel, à la fois économique et performant, veut s'adresser à des primo accédants et à des seniors avec des maisons modulaires en ossature bois, répondant à un haut niveau de performance énergétique (Habitat « passif »). L'adaptation du logement aux besoins des seniors, voire des personnes dépendantes, est recherchée par une organisation de plain-pied et l'équipement en système électrique communicant. Des maisons organisées en R+1 répondront aux besoins des familles.



Je rénove en BBC

Six maisons rénovées dans le cadre du programme « Je rénove BBC » ont été inaugurées fin mars. Une de ces maisons se situe à Obernai. En effet, construite en 1989, la maison de Sylvie et Philippe Deson a fait l'objet d'importants travaux d'isolation thermique permettant de diviser l'émission de CO₂ par 3 et les consommations d'énergie par 2 par an.

Le Programme « Je rénove BBC » :

Ce programme complète les actions déjà engagées par l'État, la Région Alsace, EDF et ÉS. «Je rénove en BBC» a pour objectif d'encourager les rénovations basse consommation dans l'habitat individuel en Alsace.

Qui peut bénéficier de ce programme ?

Il concerne uniquement les maisons individuelles remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- être achevées depuis plus de 5 ans au 1^{er} mai 2010 ;
- être la propriété soit de l'occupant, soit d'un bailleur privé ;
- ne pas dépasser en son sein 3 logements individuels avant

- travaux, appartenant au même bailleur privé ;
- être situées en Alsace.

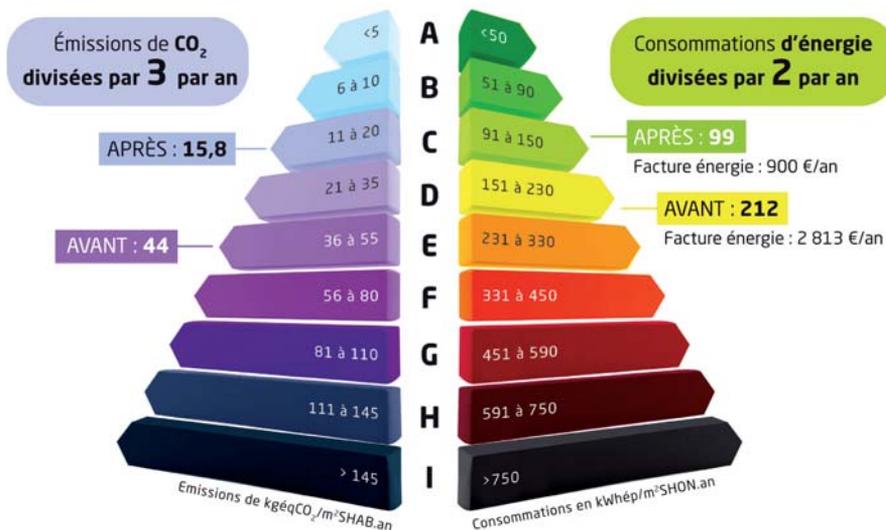
Des aides aux propriétaires :

Pour bénéficier des aides financières, les propriétaires doivent être accompagnés par un maître d'oeuvre (architecte, bureau d'études, entreprise générale, artisan...). Ce dernier instruira le dossier et coordonnera les travaux de rénovation afin de **garantir une performance thermique de l'enveloppe**.

Un projet d'envergure :

L'objectif du projet est d'atteindre 500 chantiers rénovés d'ici fin 2013. Ainsi, à travers cette démarche qui va contribuer à la création d'un parc de références unique en France en matière de rénovation basse consommation, l'Alsace entend aussi conforter son avance dans le domaine de l'éco-efficacité énergétique et son exemplarité en matière de développement durable.

www.jerenovebbc.info



Témoignage

des propriétaires obernois

«Nous avons entendu parler du programme "Je rénove BBC" par une connaissance qui souhaitait rénover son habitation au niveau BBC. Après avoir étudié le dispositif et fait le point sur nos consommations de départ (1200 litres de fioul + un appoint électrique pour le chauffage de l'étage), nous avons décidé d'étudier la possibilité d'en faire autant pour notre maison. Étant gérant d'ATE Conseil - Bureau d'Études Thermiques & Expert en Rénovation Énergétique certifié - j'ai fait l'étude complète de la maison, identifié les travaux les plus efficaces, trouvé les artisans compétents et lancé la rénovation. Aujourd'hui nous sommes fiers de notre maison qui a gagné en confort l'hiver comme l'été. Certes le coût de fonctionnement actuel (remboursement de l'éco-PTZ compris) est plus important qu'avant les travaux, mais la tendance devrait s'inverser d'ici quelques années. Nous avons en effet troqué nos 1 350 € de fioul + l'électricité d'appoint pour le chauffage de l'étage contre un peu moins de 800 € de Gaz de ville. De plus, l'adjonction d'un CESI (Chauffe-eau solaire) nous permet aussi de nous affranchir de la chaudière Gaz de mars à octobre.»

Sylvie et Philippe Deson



Brasseries 
Kronenbourg *Le chantier suit son cours*
 Une société de Carlsberg Group

Après une courte interruption en février, due aux intempéries observées partout en France, le chantier de construction d'un nouveau bâtiment administratif pour les Brasseries Kronenbourg à Obernai a repris son cours. Il se déroule normalement, à la faveur des bonnes conditions climatiques du mois de mars.

Le nouveau bâtiment prend forme, jour après jour... La dalle du sous-sol, dernière étape des fondations, a été coulée début mars, le rez-de-chaussée a été finalisé ces dernières semaines et le premier étage

du bâtiment est en cours.

La seconde tranche du parking est également en cours de réalisation et il sera opérationnel d'ici début mai. Elle permettra d'accueillir 130 places de stationnement supplémentaires.

Parallèlement aux travaux, un appel d'offres est préparé pour la commande du mobilier de bureau qui équipera le bâtiment, prêt à recevoir les occupants dès la fin de l'année.



Visite de la nouvelle usine

La société Sobovia a emménagé dans ses nouveaux locaux au Parc d'Activités du Thal en octobre dernier. Cette nouvelle usine, très performante, dirigée par Hubert et Dominique Engeldinger, permet à 85 personnes, qui travaillent dans l'entreprise, de bénéficier de conditions optimales de travail pour un métier dont les normes sont très contraignantes.



Les travaux d'agrandissement de la société Gripple ont bien avancé avec la réalisation du parking des employés puis la construction de la structure de l'extension. L'ancien espace de stockage a été transféré en mars dernier dans le nouvel espace finalisé.



OBERNAI

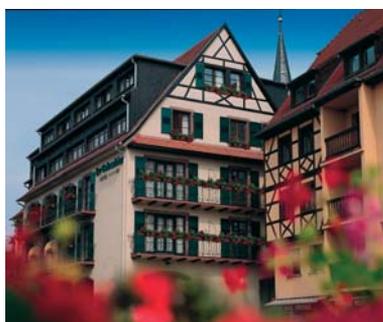
Entreprendre tous ensemble!

L'Hôtellerie *un secteur très dynamique à Obernai*

L'Alsace compte 630 hôtels représentant 40 000 lits et près de 6 400 emplois. Obernai possède l'un des plus beaux parcs hôteliers d'Alsace, avec une offre d'hébergement d'une diversité exceptionnelle. Ses établissements de prestige contribuent grandement à sa renommée et l'ensemble des hôteliers ont développé au fil des années une véritable dynamique favorisant le commerce et l'économie de manière générale pour le territoire.

Une diversité d'offres hôtelières qui fait la force de la destination

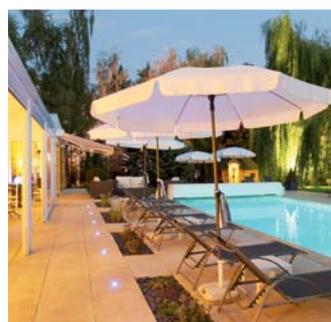
Aux deux "quatre étoiles", s'ajoutent neuf hôtels de toutes catégories, totalisant près de 700 lits répartis en suites, appartements et chambres. Chaque hôtel se démarque par sa décoration, son charme, son raffinement, ses équipements, pour satisfaire les désirs de tous et pour tous les budgets. La plupart relèvent aussi le défi des certifications, dans un souci de qualité de service. A cette offre viennent s'ajouter les résidences de vacances (VVF), les appart-hôtels ainsi que la dizaine de chambres d'hôtes, la trentaine de meublés et le camping municipal.



Le Colombier ***



Le Pavillon 7 ***



Les Jardins d'Adalric ***



Le Gouverneur **



La Cloche **



Le Sainte-Odile **



Les Vosges **



La Diligence **



Zum Schnogaloch

L'hôtellerie en Alsace en 2011 : évolution de l'offre et de la fréquentation

- 2011 : la meilleure année de toute la décennie. Une année record avec ses 6,3 millions de nuitées, en progression de 6,7% par rapport à 2010. Une hausse de fréquentation aussi bien au niveau des nuitées françaises que des nuitées étrangères.
- 3,9 millions de nuitées sont d'origine française (62% du total) et 2,4 millions sont d'origine étrangère (38%).
- L'Allemagne : premier marché étranger devant la Belgique.

Source : Observatoire Régional Du Tourisme

Les établissements de prestige

Hôtel du Parc ****

La famille Wucher, propriétaire de l'Hôtel du Parc****, a investi dernièrement 1,2 million d'euros dans la construction d'une salle de petits-déjeuners « Tomi », qui fut inaugurée en février dernier par Alain Ducasse. Désormais les petits-déjeuners sont préparés par des Chefs officiant devant les convives, dans un cadre aux couleurs du dessinateur Tomi Ungerer, faisant ainsi la part belle à l'Alsace. D'une capacité de 100 places, cette magnifique salle mêlant plaisir des yeux et des papilles accueille les hôtes de l'établissement mais aussi la clientèle extérieure pour des petits-déjeuners gourmands concoctés à partir d'une farandole de produits issus des productions de fermes locales et de l'agriculture raisonnée.

En lançant un concept inédit en Alsace : celui de la cuisine vivante, la « Live cuisine » L'Hôtel du Parc **** montre une fois encore le dynamisme d'une profession à l'écoute de ses clients.

www.hotel-du-parc.com

Hôtel A la Cour d'Alsace ****

En 2010, la famille Hager, propriétaire de l'Hôtel A La Cour d'Alsace**** a investi près de 7 millions d'euros dans l'extension de cet établissement de luxe. Ernest Urhy, directeur de l'Hôtel depuis 10 ans, a supervisé la création de dix chambres très haut de gamme (7 suites dont trois en duplex) et d'un spa. Un raffinement tout particulier a été apporté à la décoration de cette nouvelle aile en associant le peintre contemporain, Stefan Szczesny. Ainsi sur quelques 200 m², l'espace bien-être -réservé aux clients de l'hôtel- comprend piscine, avec jacuzzi, nage à contre-courant, fontaine d'eau froide, sauna (transformable en bio-sauna) et hammam. Aujourd'hui, A la Cour d'Alsace **** propose, dans une ambiance authentique et cosy, 53 chambres haut de gamme, deux restaurants, une terrasse et des salles de banquets et séminaires. Ces investissements permettent de répondre aux souhaits de confort et de qualité d'accueil des clients du monde entier.

www.cour-alsace.com



Lancement de la Marque Alsace

Philippe Richert, Ministre chargé des Collectivités territoriales, Président du Conseil Régional d'Alsace, a lancé la marque «Alsace», fin mars, à la Maison de la Région, en dévoilant le code de marque, illustrant la nouvelle image de la région. Ouvert et personnalisable pour tous les acteurs institutionnels et privés de la région, ce code définit les signes emblématiques de l'Alsace et la personnalité de la marque.

Désormais l'Alsace affiche ses atouts pour développer son attractivité et sa compétitivité au niveau

national et international. La marque, véritable vecteur de communication, s'adresse ainsi à tous les publics que la Région souhaite rassembler : institutionnels, acteurs économiques, chercheurs, artistes, touristes, étudiants...

L'objectif du projet est d'insuffler dynamisme, modernité et attractivité à notre territoire. Tous les Alsaciens sont invités à adhérer à la démarche.

Pour en savoir plus : www.marque-alsace.fr



Pass'O à votre rythme *le titre 10 voyages*

Vous utilisez le Pass'O mais pas de manière régulière ? Le titre 10 voyages vous permet justement de voyager à tarif réduit (4 € au lieu de 5€) quand vous le souhaitez. En vente au relais Pass'O, à l'Office de Tourisme et au Camping municipal, ce titre de transport vous permet de vous déplacer dans Obernai à votre rythme en fonction de vos besoins.

**Plus de renseignements : www.passo.fr
numéro gratuit depuis un poste fixe : 0 800 500 552**

Deux nouveaux arrêts de bus Pass'O⁺

Le Parc des Roselières sera desservi par le service de transport à la demande Pass'O⁺ à partir du mois de mai avec deux arrêts situés avenue des Roselières :

- Le premier arrêt, nommé « Parc des Roselières », est situé à la hauteur du Parc, au droit du lotissement « La Décapole ».
- Le second arrêt, nommé « Gendarmerie », est situé à proximité de la nouvelle Gendarmerie.

Louez un vélo *pour vous déplacer dans Obernai !*

Vél'O La Ville d'Obernai a confié à la société Keolis Obernai, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP), la gestion et l'exploitation de son réseau de transport public urbain.

Déjà trois offres sont proposées :

- **Pass'O** : la ligne régulière
- **Pass'O+** : le transport à la demande
- **Flex'O** : le service dédié aux entreprises.

A la demande de la Ville, Keolis Obernai proposera à partir du 1^{er} juin 2012, une offre complémentaire à l'offre de transports en commun avec un service de location de vélos.

Des vélos classiques et électriques :

Le parc sera composé de 10 vélos classiques et 10 vélos à assistance électrique (VAE) qui seront disponibles en nombre égal en deux lieux stratégiques d'Obernai : devant la gare SNCF et devant l'Office de Tourisme. Les vélos à assistance électrique (VAE) auront l'avantage de permettre à n'importe quel usager, peu importe sa condition physique, de se déplacer dans tout Obernai.

Une durée de location au choix :

Ce nouveau service dénommé « Vél'O », nom dérivé de l'identification du réseau « Pass'O », proposera la

location de vélo à la journée, à la semaine et au mois.

Un service pour les habitants et les touristes

De nombreux déplacements dans la cité pourront s'effectuer autrement :

- Pour les trajets quotidiens domicile-gare, ou en direction du centre-ville, plus besoin de chercher une place de parking pour garer sa voiture.
- Pour les habitants travaillant à Obernai, les trajets domicile-travail pourront se faire plus rapidement et à moindre frais.
- Pour les touristes, il sera possible de découvrir Obernai et son patrimoine d'une manière conviviale et ludique.

Vél'O
Une offre de mobilité conviviale pour découvrir Obernai

Vél'O
Une offre de mobilité adaptée aux déplacements quotidiens !



NOUVEAU
à partir du 1^{er} juin 2012

Les modèles de vélo (électrique à gauche) qui seront personnalisés au couleur du réseau Pass'O



Le carrousel à vélos

Un mobilier urbain spécifique, qui s'apparente à un kiosque, sera installé à la gare et sur la place du Beffroi afin de proposer aux usagers des vélos facilement accessibles, sécurisés et protégés des intempéries. La Ville a fait l'acquisition de deux carrousels comprenant chacun 10 boxes individuels pour un montant de 45 000 € HT.

Comment louer un vélo ?

La souscription des contrats de location s'effectuera au relais Pass'O, à l'accueil de la gare SNCF (quand le relais est fermé), ou encore à l'Office du Tourisme en présentant un chèque de caution de 150 €, une attestation d'assurance-responsabilité civile et une pièce d'identité.

Une large gamme tarifaire :

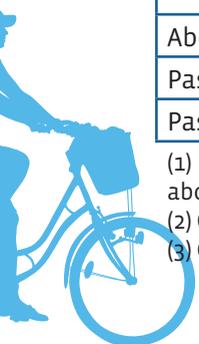
- Des tarifs spécifiques exclusifs pour vélos classiques et pour les VAE,
- Des tarifs préférentiels pour les abonnés au réseau Pass'O, afin d'inciter les déplacements multimodaux.



Exemple de Carrousel à Vél'O

	Tarif de location pour les non abonnés au réseau Pass'O		Tarif de location pour les abonnés au réseau Pass'O ⁽¹⁾	
	Vélo classique	Vélo à assistance électrique VAE	Vélo classique	Vélo à assistance électrique VAE
1 journée	2€	4€	1,50 €	3€
Abonnement 1 semaine	10€	20€	7,50€	15€
Abonnement 1 mois	15€	30€	11€	22€
Pass'O Box Hebdo ⁽²⁾	12€	20€		
Pass'O Box Mensuel ⁽³⁾	26€	37€		

(1) Les usagers Vél'O ne pourront bénéficier du tarif préférentiel que dans la limite de la durée de validité de leur abonnement Pass'O.
 (2) Comprend une carte Pass'O dix voyages et la location d'un vélo pour une semaine.
 (3) Comprend un abonnement Pass'O pour un mois et la location d'une vélo pour un mois.



La Godasse Obernoise

15 ans de marche déjà et... les semelles sont loin d'être usées !

C'est en 1997 que Christian Desauty fonde la Godasse Obernoise, l'association de marche d'Obernai, membre de l'Union des Audax français.

Dès la naissance du club, ce dernier passe le plus clair de son temps libre à le structurer, lui trouver des parrains, l'aider à devenir adulte. A la retraite maintenant, il continue de plus belle à sillonner les chemins alentours d'Obernai pour créer de nouveaux parcours d'entraînement d'une part, et des routes plus lointaines d'autre part pour préparer les deux événements majeurs de cette 15^{ème} année d'existence : un 100 km en ligne de Gérardmer à Obernai au mois de juin et le traditionnel 20 heures d'Obernai en octobre.

Avec ses 23 membres permanents, l'association peut être fière de son dynamisme : de nombreuses marches régionales ont été organisées avec la participation de marcheurs venus des quatre coins de la France, d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas...

Elle peut compter sur un noyau de marcheurs expérimentés qui ont déjà accumulé des milliers de kilomètres par monts et par vaux et d'amis bénévoles fidèles toujours prêts à s'investir pour gérer la lourde logistique qu'exige une épreuve de 20 heures (ravitaillement pendant les épreuves, mise en place des salles, préparation et gestion des repas...).

Qu'est ce que la marche Audax ?

Rien de plus naturel que de mettre un pied devant l'autre pour avancer ! Alors c'est parti pour un entraînement d'1h45 : on chausse des baskets de marche, on se retrouve en groupe et on suit un capitaine de route qui emmènera par tous les temps

son équipe au rythme de 6km/heure, et ce dans la bonne humeur et à travers de jolis paysages.

Sport non compétitif, à la portée de tous, la marche Audax, créée en 1904 par Henry Desgranges, se définit comme une pratique d'endurance qui entretient les articulations et les muscles des jambes, renforce les os, les abdominaux et les muscles du dos et stimule le système cardio-vasculaire.

Ainsi, après quelques entraînements, vous serez fin prêts à prendre le départ d'un 25 km, d'un 50 km, d'un 75km, d'un 100km voire davantage ! Les "mordus" se lanceront même dans l'obtention d'un "Aigle d'Or", récompense ultime pour avoir cumulé 1 950 km en différentes distances. A ce jour l'association compte 10 membres détenteurs de ce diplôme.



Programme quotidien :

Pour découvrir l'activité, vous pouvez participer à l'entraînement qui a lieu le lundi et le mercredi de 18h30 à 20h15. De plus, chaque premier dimanche du mois l'association organise une marche de 25 km avec remise de brevet. Départ au parking du Stade et pour votre sécurité, le port d'un baudrier réfléchissant est obligatoire.

Tél. 03 88 95 34 27

<http://lagodasseobernoise.blogspot.com>

Triathlon international

La 14^{ème} édition du Triathlon International d'Obernai promet d'offrir une nouvelle fois un spectacle de qualité, le 3 juin prochain. Sueur et émotion seront comme chaque année au rendez-vous ! Deux formules sont proposées avec départ de Benfeld et arrivée à Obernai permettant aux non-initiés

de goûter aux joies du triple effort grâce à des parcours adaptés à l'âge et au niveau de chacun.

- De 9h à 13h : Distance sprint - 500m natation, 26km vélo, 5km course à pied - relais et individuel.
- De 13h à 19h : Courte distance - 1500m natation, 47 km vélo, 10km course à pied - relais et individuel.



- Et pour les enfants nés entre 1996 et 2005 le Trikids se déroulera de 11h à 12h30 (50 à 150m natation, 2 à 4 km vélo, 350 à 1000m course à pied) avec départ et arrivée à Benfeld.

www.triathlon-obernai.com

Venez vous ressourcer à

Dans un univers de 700 m² entièrement réservé à la détente, dédié à l'harmonie du corps et de l'esprit, venez éveiller vos sens : l'eau en mouvement, les senteurs subtiles, les températures agréables, la douceur d'une infusion, les plaisirs d'un soin.

Un moment hors du temps où se mêlent bains, saunas, hammams, tepidarium et espaces de relaxation. En autonomie ou guidé, profitez des modelages traditionnels et les soins proposés par l'équipe de L'O.

Tél. 03 88 50 32 78

contact@lo-obernai.fr www.lo-obernai.fr



► Sport et détente



Le Cercle d'Amis Obernai-Gengenbach

Le Cercle d'Amis existe depuis près de 2 ans, il a pour but de renforcer les liens d'amitié entre les habitants des deux villes jumelées et de mieux faire connaître les coutumes et modes de vie de nos voisins.

“Le Cercle d'Amis n'est pas une association enregistrée, il n'y a donc pas de cotisation annuelle ni d'autres engagements” précise Ingrid Gemehl, la coordinatrice côté Obernai. “Le but est simplement d'entreprendre ensemble des activités, aussi variées que possible, et de passer

d'agréables moments dans un cadre franco-allemand. Chaque année, deux ou trois rencontres sont programmées dans l'une ou l'autre ville, des rendez-vous spontanés permettent également de se retrouver.”

Hardo Kellermann, l'homologue allemand d'Ingrid se réjouit également du succès rencontré jusqu'à maintenant. Leur souhait est d'accueillir de nouveaux participants pour ces échanges franco-allemands.



Les activités à venir :

Sortie culinaire

- **Samedi 12 mai**, à midi, à la salle de fête de Bernardswiller. Avis aux chefs amateurs de la bonne cuisine. Cuisinons ensemble un délicieux menu gourmet (entrée – plat principal – dessert). Places limitées.

Sortie culturelle

- **Samedi 9 juin** à Gengenbach. Concert de Robert-Frank Jacobi, un chansonnier au service de l'amitié franco-allemande, de l'Europe et de l'Alsace

Sortie sportive

- **Dimanche 1 juillet** : Participation à la journée vélo à Obernai

Pour plus de renseignements :
Ingrid Gemehl : 03 88 95 02 73



Avis aux propriétaires de chiens

La Ville d'Obernai a mis en place depuis de nombreuses années un dispositif permettant aux habitants, propriétaires d'un chien, de sortir chaque jour leur animal de compagnie sans polluer l'environnement urbain, ni causer de désagréments aux autres utilisateurs de l'espace public.



Tous les quartiers sont aujourd'hui dotés de canisites, de distributeurs de sacs et de poubelles.

Merci à tous ceux qui font preuve de civisme et utilisent chaque jour ces dispositifs en gardant la ville propre.

Certains maîtres peu respectueux laissent encore les excréments de leurs chiens sur les trottoirs ou sur les espaces verts ! Les déjections peuvent être porteuses de maladies, c'est donc également une question d'hygiène. Il est rappelé qu'en cas de non ramassage des déjections de leur animal de compagnie sur la voie publique, les maîtres devront payer une contravention de 35 €.

Un conteneur à verre enterré



Un tout nouveau conteneur à verre a été installé dans le Parc des Roselières, allée des Roseaux. Sa particularité est d'être entièrement enterré. Seule la borne d'introduction est visible.

Cette nouvelle génération de conteneurs à verre présente de nombreux avantages, notamment la réduction considérable du bruit lors du dépôt des bouteilles et un encombrement quasi nul sur l'espace public.

L'installation a été réalisée par la Ville d'Obernai qui a effectué les travaux de terrassement et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a fourni et fait installer le conteneur à verre.

En 2011, les habitants du territoire ont trié 778 tonnes de verre soit 42 kg par habitant.

Comme tous les conteneurs à verre, il permet la collecte séparée du verre ménager : bouteilles et tous les pots en verre (de confiture, de cornichons, les pots pour bébés et certains pots de yaourt).



Le coin des souvenirs...

1957 : Travaux de voirie au passage à niveau, rue du Général Gouraud.



Élections : le vote par procuration



Le vote par procuration permet à un électeur absent de confier son vote à un autre électeur de son choix qui doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune. Ce dernier ne peut cependant recevoir qu'une seule procuration établie en France (deux si l'une d'elle est établie à l'étranger). Le mandant doit se présenter en personne au commissariat de police, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires s'il réside à l'étranger. Si son état de santé empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à son domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Le mandant complète un formulaire sur place en indiquant les coordonnées du mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance), présente un titre d'identité admis pour

pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple) et indique les raisons de son absence (sans justificatif) par une simple déclaration sur l'honneur.

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.

Le mandant indique la date du scrutin et précise quel tour concerne la procuration. C'est le mandant qui doit avertir le mandataire de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place. Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Pour plus d'informations :
www.service-public.fr

Passeports et Cartes d'identité

Afin d'assurer le meilleur service aux usagers et compte tenu de la durée nécessaire de traitement des demandes (environ 15mn), le service des passeports biométriques et des cartes d'identité vous accueille :

Lundi :

8h15 à 11h30 / 13h45 à 16h30

Mardi :

8h15 à 11h30 / 13h45 à 16h30

Mercredi :

8h15 à 11h30 / 13h45 à 16h30

Jedi :

8h15 à 11h30 / 13h45 à 17h

Vendredi : 8h15 à 11h30 / 13h45 à 16h

Aucune demande ne sera prise en compte au-delà des horaires indiqués ci-dessus.

Merci de tenir compte de la durée de traitement de chaque dossier.

Les pièces nécessaires au traitement de votre demande de passeport sont consultables sur le site www.obernai.fr «rubrique La Mairie - Les démarches administratives».



Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec le service accueil de la Ville : 03 88 49 95 95.



Naissances

Décembre 2011 : Alicia KRUG, Karl MARICHAL GROSS, Noa Anne TRAUTMANN, Khalil BEL HADJ, Hector STROHM, Mayssa CHARDI.

Janvier 2012 : Gizem KAYAR, Emir KARCIOGLU, Clea PICARD, Rose SCHWENTZEL, Daphné EHRHARD, Tiago LAJEUNESSE, Ahmet SELAT,

Amaelle FRITZ, Adam PHILBERT, Zoé SCHLERET, Florian Thomas BECHTOLD, Anela ERB, Cloé SCHALL, Nils HATTERER, Noah KUHN, Yoann FLACH.

Février 2012 : Charles GEMEHL, Hugo HOFERT, Clémence BRIL, Anaïs MEMHELD, Manon MEMHELD, Lou-Salomé SIGRIST.

Mars 2012 : Valentine BORNERT, Gabriel NICAULT, Antoine KUSOWSKI, Loréna MANGA MBARGA ELUMA, Eva MEYER, Edgar MATHIEU, Lucie GRAFF, Charline KONUTSE, Jaimy MATHIS, Sowan JEAN-LOUIS, Théo MOSSER.





ÉQUIPEMENTS ET QUALITÉ DE VIE

Notre groupe majoritaire au sein du Conseil municipal, a initié le projet de construction d'un nouvel équipement Petite Enfance au Parc des Roselières, sur un terrain appartenant à la Ville d'Obernai d'une surface de 52,74 ares. Ce projet comprendra notamment le multi-accueil (crèche et halte-garderie) d'une capacité de 90 places et permettra à l'équipe professionnelle, composée de 27 personnes, d'assumer mieux encore leur mission d'accueil et de garde des petits, pour leur grand bonheur et celui de leurs parents. Dès à présent, nous avons thésaurisé près d'1,5 million d'€, pour préfinancer ce projet indispensable eu égard au vieillissement de l'équipement actuel. Ce projet est compatible avec la capacité d'investissement de notre commune tout en continuant à baisser la dette.

En 2012, nous prévoyons de diminuer la dette d'au moins 600 000 €, tout en soutenant activement les organismes para-municipaux et les associations, et en continuant à investir dans tous les services utiles et indispensables à la population. Plusieurs aménagements de sécurité sont ainsi réalisés dans tous les quartiers de la Ville, y compris l'implantation de plusieurs cinémomètres (indicateurs de vitesse) sur les principaux axes routiers.

La rue de l'Altai et le tronçon Ouest de la Moyenne Corniche seront entièrement requalifiés. Des travaux importants seront réalisés au Groupe Scolaire Europe afin d'améliorer le cadre de vie des élèves et des enseignants.

Notre espace aquatique L'O, très apprécié, a compté plus de 370 000 passages en 2011. Nous avons raison d'avoir l'audace de construire un tel équipement, alors que l'opposition a toujours combattu avec acharnement ce projet. Dès à présent, nous travaillons au projet de réhabilitation de la piscine plein-air. A terme, nous aurons ainsi deux équipements complémentaires. L'opposition a également voté contre le nouveau service "Vél'O"... Effarant !

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pourobernautai.fr ou www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel-Laurent, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlü, Dominique Bergeret, Hanifé Kivrak.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Non à la privatisation de notre patrimoine historique !

Le conseil municipal du 16 avril 2012 devrait examiner la proposition du maire de vendre une des tours de nos remparts, celle située au fond de la propriété du 139 rue Gouraud et donnant sur le sentier qui longe le mur du rempart de la Vorstadt.



Cette tour, édifée au milieu du XVe siècle lors de l'invasion des Armagnacs, fait partie intégrante du patrimoine de notre ville. Sa valeur historique est telle qu'elle a été classée « monument historique » dès 1898. Un classement implique des droits et des devoirs. Au titre des droits, citons les subventions importantes pour les travaux de restauration ou d'entretien. En tête des devoirs est évidemment placée l'obligation de conservation du monument.

Il se trouve que cette tour a subi des dégradations importantes, dont le percement d'une porte par l'action destructrice du ou des propriétaires riverains successifs, sans la moindre intervention des autorités municipales. Et que propose la majorité municipale ? La vente de ce monument !

Pour nous, le patrimoine historique n'est pas à vendre, mais à transmettre aux générations futures. En tant qu'élus, nous nous devons d'être les garants de la bonne conservation et du respect de ces marques de l'Histoire que nous ne faisons que traverser.

C'est pourquoi nous demandons que notre municipalité renonce à la cession envisagée, et obtienne la remise en état de cette tour par le rétablissement de son caractère défensif, et donc la condamnation de cette porte. Et que soit exercée une vigilance sans faille sur notre patrimoine qui, triste réalité, est trop souvent dénaturé et défiguré.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernautai.com.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

Les animations à venir *du Centre Arthur Rimbaud*

- **Accueil de loisirs des enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances de printemps 23 avril au 4 mai.**

En journée ou demi-journée, le Centre propose une palette d'activités diversifiées pour le plaisir de tous : jeux, arts plastiques, contes, modelage, expression corporelle... Thème abordé pour ces vacances : Voyage autour du monde. Le programme est complété par une sortie cinéma le mardi 24 avril, un grand jeu et une boum le vendredi 27 avril ainsi qu'un spectacle des enfants pour clore cette quinzaine le vendredi 4 mai. Inscription obligatoire.

- **Animations pour les enfants de 11 à 15 ans du 23 au 27 avril**

Au programme : activités multisports tous les matins complétées par un atelier découverte ULM et vol d'initiation, une sortie piscine, cinéma, laser quest ainsi qu'un atelier d'arts plastiques. L'équipe d'animation propose également une soirée grand jeu suivi d'un repas. Accueil en journée complète. Inscription obligatoire. Nombre de places limité.

- **Rencontre et information sur l'Arbre à SEL le mercredi 2 mai à 20h.** S.E.L.= Système d'Echange Local : association de personnes qui met des services, des savoirs et des biens à la disposition des uns et des autres. Accès libre

- **«Info Métiers» le mercredi 23 mai à 17h :**

Rencontre avec des professionnels sur le thème des métiers du transport et de la logistique (chauffeur routier, manutentionnaire, cariste, affréteur, responsable d'entrepôt, magasinier, gestionnaire de stock...).

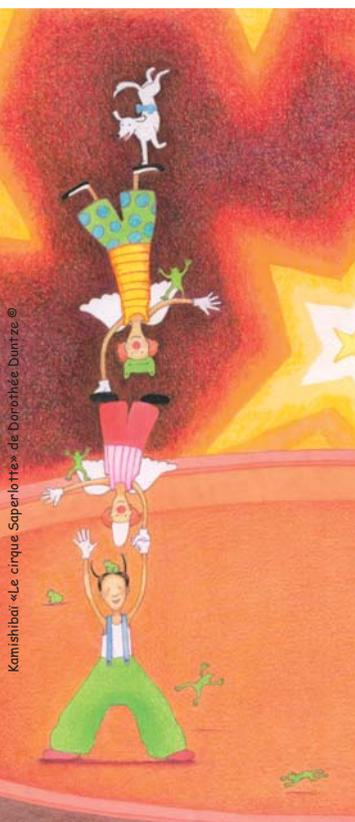
- **«Fête du jeu et des voisins» le mardi 29 mai à 18h.**

Soirée conviviale au coeur du quartier Europe. Pique-nique et animations.

Centre Arthur Rimbaud
avenue de Gail- Tél. 03 88 95 01 24
www.cscarimbaud.com



Ateliers de découverte des instruments de musique en partenariat avec l'Ecole municipale de Musique, de Danse et de Dessin.



Exposition autour du Cirque



Originaire de Reims, Dorothée Duntze étudie à l'école des Beaux-Arts, puis intègre l'atelier d'illustration de Claude Lapointe à l'école des Arts décoratifs de Strasbourg. «Depuis l'enfance, j'aime raconter en dessinant». En 1980, elle commence à illustrer les contes écrits par Jeannette Besançon Flot puis illustre des contes d'Andersen et des frères Grimm.

Dernièrement, elle a abordé un autre type de support que le livre : le théâtre d'images ou kamishibai. C'est un outil de narration très utilisé en bibliothèque, très bon vecteur de communication, il donne lieu à

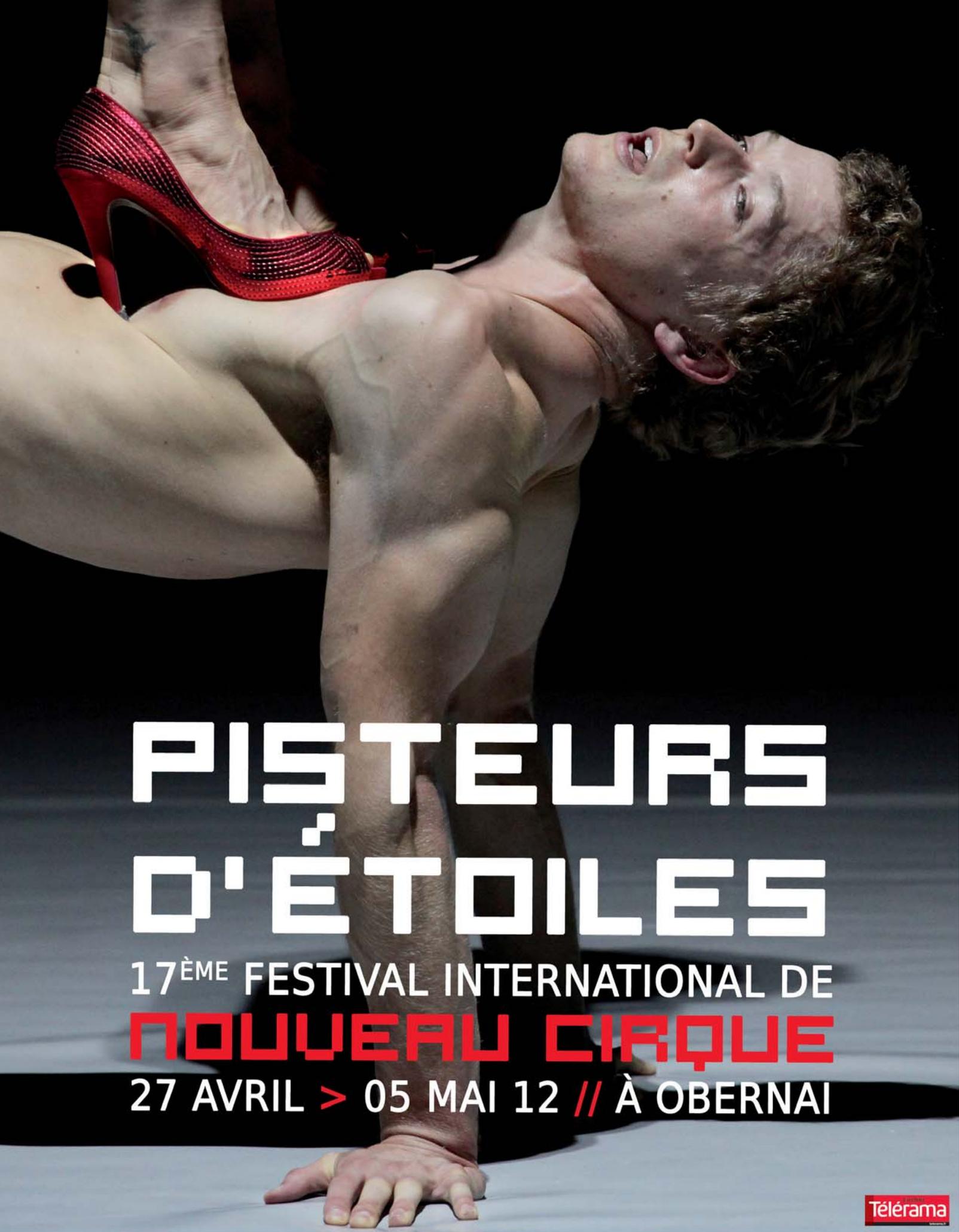
une représentation, moment toujours très apprécié du public enfantin.

A travers cette exposition, venez découvrir des images tirées de trois kamishibai illustrés et des illustrations inédites.

« Ayant l'occasion d'exposer à la médiathèque d'Obernai au même moment que le festival pisteurs d'étoiles, j'ai choisi de montrer également des images d'un projet d'abécédaire du cirque, créées pour l'occasion ».

Médiathèque municipale :
Cour Athic - Tél. 03 88 95 18 20

Cirque et illustration par Dorothée Duntze du 17 avril au 16 mai 2012



PISTEURS D'ÉTOILES

17^{ÈME} FESTIVAL INTERNATIONAL DE

NOUVEAU CIRQUE

27 AVRIL > 05 MAI 12 // À OBERNAI

Télérama

INFOS & RÉNAS // WWW.PISTEURSDETOILES.COM // 03.88.95.68.19

Réseau FNAC : Fnac, Carrefour, Géant, Système U, Intermarché ou 0 892 68 36 22 (0,34€ TTC/min) www.fnac.com - www.carrefour.fr - www.francebillet.com
Réseau TICKETNET : Auchan-Cora-Cultura-E. Leclerc-Virgin Megastore ou 0 892 390 100 (0,34€ TTC/min) www.ticketnet.fr

